ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

MISSION D'OBSERVATION ÉLECTORALE DE LA CONFÉDÉRATION PARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES DANS LE CADRE DES ÉLECTIONS GÉNÉRALES DU 21 AVRIL 2013 AU PARAGUAY

Fiche synthèse

ACTIVITÉ

- Activité de la Section du Québec de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA)
- Asunción (Paraguay)
- 17 au 22 avril 2013

PARTICIPANTS

- M. Gilles Chapadeau, député de Rouyn-Noranda-Témiscamingue, vice-président de la Section du Québec de la COPA et président de la Commission de la démocratie et de la paix de la COPA
- M. Patrick Giasson, conseiller de la Commission de la démocratie et de la paix de la COPA.

CONTEXTE

- Dans une lettre datée du 23 novembre 2012, la COPA a reçu une invitation de la part des autorités électorales paraguayennes à constituer une délégation de parlementaires observateurs en vue des élections générales du 21 avril 2013.
- Le 1er décembre 2012, lors de la réunion du Comité exécutif, les membres ont adopté une recommandation proposant l'envoi d'une mission d'observation électorale au Paraguay, afin de témoigner du déroulement du scrutin d'avril 2013.
- Dans une correspondance datée du 12 février 2013, le président de la COPA, M. Jacques Chagnon, informait les autorités électorales de l'adoption de la recommandation susmentionnée et de l'envoi d'une délégation de parlementaires observateurs au Paraguay pour le scrutin d'avril 2013.
- La COPA a déployé une mission d'observation lors des élections générales du 20 avril 2008. À la suite de cette dernière mission, les recommandations suivantes avaient été soumises aux autorités électorales paraguayennes afin d'améliorer les opérations le jour du scrutin, notamment :
    - d'améliorer l'exactitude de la liste électorale de manière à dissiper les doutes à son sujet, à accroître la confiance des citoyens et des partis politiques à l'égard de cet instrument et à limiter les risques d'irrégularités;
    - dans l'éventualité où le vote papier serait maintenu, d'améliorer la qualité du matériel électoral, notamment la taille des urnes de plastique souple et transparent, de manière à prévenir toute irrégularité;

CONTEXTE (SUITE)

- d'apporter des précisions quant au rôle, aux obligations et aux droits des forces de l'ordre présentes dans les centres de votation.

- La Section du Québec est titulaire de la présidence de la Commission de la démocratie et de la paix de la COPA, Commission dont relève l'organisation des missions d'observation électorale.
- Le Secrétariat du Québec assume les tâches administratives de cette Commission; le conseiller de la Commission a donc agi à titre de coordonnateur de la mission.
- Il s'agissait de la 14e mission d'observation électorale organisée par la COPA depuis qu'elle s'est dotée, en mai 2005, d'un cadre réglementaire pour l'organisation de telles missions.

THÈMES

- Les 17, 18, 19 et 20 avril 2013, les membres de la délégation ont participé à plusieurs réunions de travail auprès de représentants et d'organismes impliqués dans le processus électoral afin d'apprécier sur les lieux l'état de l'organisation des élections au Paraguay. Les membres de la délégation ont également pris part au programme d'information offert par le Tribunal supérieur de justice électorale du Paraguay, dans le cadre duquel ils ont pu rencontrer la majorité des candidats à la présidence
- Le jour du vote, les membres de la délégation se sont déployés dans la région de la capitale, Asunción, ainsi que dans les départements de Central, de Paraguari, de Cordillera, et de Presidente Hayes, afin d'y observer le déroulement des opérations électorales.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- La participation de députés de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) à des missions multilatérales d'observation électorale dans les Amériques contribue au développement et à la promotion de l'expertise québécoise en cette matière.
- Cet engagement permet également à l'ANQ d'appuyer la COPA dans ses objectifs de contribuer à l'édification d'une communauté des Amériques fondée sur le respect de la dignité et des droits de la personne, la paix, la démocratie, la solidarité entre les peuples, la justice sociale et l'équité entre les sexes.
- La COPA, en prenant une part de plus en plus active en matière d'observation électorale sur le continent américain, confirme son rôle stratégique en matière de consolidation de la démocratie.
- Cette mission a également permis de faire un suivi des recommandations émises lors de la mission d'observation électorale de la COPA réalisée au Paraguay, en avril 2008.
- Dans le contexte particulier de la crise politique qui a secoué le Paraguay à la suite de la destitution du président élu par le Congrès national en juin 2012, cette mission a également eu pour objet de témoigner de la transparence du processus démocratique.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Les 17 parlementaires formant la délégation de la COPA ont observé les opérations électorales dans plus de 30 centres de votation. Ils ont préalablement rencontré plusieurs acteurs impliqués dans le processus électoral, dont les autorités électorales, les candidats et représentants des principaux partis politiques, ainsi que des représentants de la société civile.
- À titre de chef de mission, le député québécois a pu prendre place à la table réservée aux personnalités internationales lors des rencontres avec les candidats à la présidence. Cette place d'honneur lui donnait le privilège d'échanger directement avec les candidats devant un parterre constitué de l'ensemble des observateurs internationaux provenant de diverses organisations.
- Par ailleurs, les membres de la délégation ont rencontré le chef de la mission d'observation électorale de l'Organisation des États Américains (OEA) au Paraguay, S.E.M. Óscar Arias Sánchez, de même que des représentants de l'Union européenne, de l'Association paraguayenne d'entrepreneures, de directrices et de professionnelles (APEP), d'Amnistie Internationale, de la Centrale nationale des travailleurs (CNT) et de la Centrale unique des travailleurs (CUT).
- Les parlementaires ont émis des recommandations portant notamment sur l'espace physique, la qualité et la disposition du matériel électoral dans les lieux de votation, la formation du personnel électoral et l'accès aux centres de votation.
- Notons également que les correctifs nécessaires ont été apportés afin de pallier aux problèmes soulevés par la délégation de la COPA en 2008, soit l'amélioration de l'exactitude de la liste électorale et les précisions à émettre auprès des forces de l'ordre quant à leur rôle, à leurs obligations et à leurs droits. Le format des urnes électorales constitue toutefois un problème qui n'a pas été réglé.
- Les observations et les recommandations de la délégation seront consignées dans un rapport qui sera soumis aux autorités électorales du Paraguay, afin de proposer des modifications législatives ou administratives en vue du prochain scrutin.
- Le représentant de l'ANQ, qui agissait à titre de chef de mission, a pu parfaire ses connaissances en matière de processus électoraux, en plus de bénéficier d'une expérience d'observation électorale dans un contexte multilatéral.
- Le travail de la Section du Québec dans la mise en œuvre du programme des missions d'observation électorale de la COPA a grandement contribué à ce que cette mission puisse se déployer dans les meilleures conditions possibles afin d'en garantir l'indépendance et l'impartialité.

COÛT

- Per diem et autres frais	4 635,36 $
- Transport	15 405,52 $
Total	**20 040,88 $**